

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 73 (1922)

Heft: 11

Artikel: Reboisements sur le Randen (canton de Schaffhouse)

Autor: Grossmann, H.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785151>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

hêtre, du fait de la forte production de graines en automne 1922, et de noter, année après année, l'état de ces semis. Il serait intéressant de savoir ce qu'ils seront devenus en 1923.

C'est à ce moment-là que nous pourrons juger de l'influence du mélange des essences et dire si le hêtre favorise dans tous les cas le rajeunissement naturel de l'épicéa dans le Haut-Jura vaudois.

M. Moreillon, inspecteur forestier.

Reboisements sur le Randen (canton de Schaffhouse).

La région du plateau supérieur du Randen, où se termine la chaîne du Jura dans le canton de Schaffhouse, est aujourd'hui fortement boisée. Ce n'était pas le cas autrefois. Les cartes anciennes de la région nous montrent ces sols soumis à la culture agricole, surtout à la production des céréales. La concurrence des blés étrangers, l'augmentation du coût de la main d'œuvre et d'autres circonstances encore eurent pour résultat de diminuer petit à petit la rentabilité de ces maigres sols du jurassique supérieur. Tant et si bien que la culture agricole se transforma, devint plus extensive et, en fin de compte, ne consista plus que dans la production fourragère (prés maigres et pâturages). Une bonne partie des champs fut convertie directement en forêts par semis du pin sylvestre. Les autorités schaffhousoises en encouragèrent même le reboisement en décrétant, le 2 juillet 1879, une prime de fr. 30 l'hectare pour la création de forêts nouvelles.

Souvent les champs furent simplement abandonnés à l'action de la nature. Et partout où a disparu la houe, la faux ou la dent du bétail, le pin a pris possession du sol. Dans de nombreux boisés actuels, d'anciens fossés-limite, des tas de pierres, des arbres fruitiers, même la vigne sauvage sont les fréquents témoins de l'activité passée du laboureur.

On observe aujourd'hui encore cette lente évolution sur les pentes rapides tournées au midi, ainsi entre Beringen, Löhningen et Siblingen.

Comme conséquence de cet état de choses on peut observer aujourd'hui sur le Randen les aspects les plus variés de la sylve: prés-bois garnis de pins sylvestres isolés ou par groupes (Fig. 1); pineraies denses, issues de semis et alternant avec des pelouses; peuplements de pins sous lesquels une deuxième génération, hêtre

et épicéa, est en train de prendre pied. Le dernier type, ce sont enfin ces peuplements dans lesquels le hêtre et l'épicéa dominent et où le pin sylvestre n'est plus représenté que par quelques pseudo-baliveaux. Ces types se déroulent dans le mélange le plus bariolé, alternant avec prés et quelques rares champs.

Une disposition du Code rural schaffhousois a facilité le boisement de ces propriétés morcelées, affectant généralement la forme de bandes étroites. Il prévoit que pour les terrains dont la valeur cadastrale est inférieure à fr. 100 la pose (36 ares), la plantation d'arbres forestiers est licite jusqu'à la limite du fonds voisin, tandis que normalement elle n'est permise qu'à une distance de 7,5 m de cette limite.

A côté de ces peuplements forestiers récents, on trouve des massifs boisés anciens, taillis sous futaie avec baliveaux de chêne, aujourd'hui en voie de conversion en haute futaie.

Les peuplements du pin fournissent essentiellement du bois de feu. La tâche de ce pionnier de la forêt consiste surtout à amender le sol, soit à préparer la venue d'essences plus précieuses et plus exigeantes.

Le hêtre planté directement sur d'anciens champs ou prés ne résiste pas à la sécheresse ou au gel et généralement périt. Le mélèze ne réussit pas davantage sur les hauteurs, mais bien dans le fond des vallées, où il trouve des dépôts glaciaires. L'épicéa ne prospère en général que médiocrement dans ces sols superficiels.

Ces peuplements du Haut Randen donnent une impression de monotonie; ceci s'explique par le fait que la grande sécheresse de ce haut plateau ne permet la réussite que de quelques essences seulement. Mais dans l'espace, ils sont répartis de la façon la plus bigarrée: la forêt et le champ, la jeune sylve et les vieux massifs boisés alternent dans le plus curieux mélange. A cet égard, le Randen est sans doute l'une des contrées de notre pays où la couverture du sol et sa culture ont subi, durant le dernier siècle, les modifications les plus remarquables.

(Traduction succincte d'un article de M. H. Grossmann, adjoint, paru à la *Zeitschrift*.)